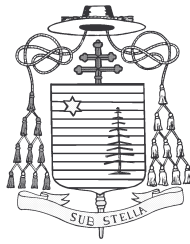


ARCHIDIOCÈSE DE NOUMÉA

Nouméa, le 15 août 2008



Archevêché
B.P. 3 NOUMÉA
Nouvelle – Calédonie

Aux Prêtres, religieux, catéchistes et laïcs du Diocèse de Port-Vila, Vanuatu

Chers amis,

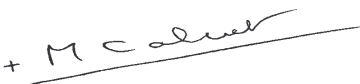
Le 12 août 2008, Son Excellence Mgr Charles Daniel BALVO, Nonce Apostolique c'est à dire le représentant du Pape Benoît XVI dans les Îles du Pacifique, transmettait à Nouméa et à Port-Vila le décret rédigé en latin à Rome par lequel j'étais nommé **Administrateur Apostolique du diocèse de Port-Vila** « *sede vacante et ad nutum Sanctae Sedis* » à dater du **15 août 2008** avec toute la juridiction épiscopale.

Cette nomination est donc faite en raison du décès du regretté Monseigneur Michel VISI le 19 mai 2007 et en attendant la désignation d'un nouvel évêque de Port-Vila, car nous sommes tous invités à prier à cette intention. La charge qui m'est confiée met donc un terme à la mission provisoire de l'Administrateur Diocésain et nous remercions ici, le Père Patrice ROMAIN qui a assuré cette charge pendant plus d'une année.

Je compte rencontrer les prêtres du diocèse de Port-Vila à l'occasion de la retraite annuelle qui se déroulera comme prévu à Montmartre d'ici la fin du mois. Ensemble nous verrons comment assurer au mieux notre ministère, en particulier comment nous tenir « au service de tous les fidèles dans leur relation à Dieu » (cf. le Rituel de l'ordination des prêtres).

En ce jour du 15 août, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, que je célèbre au sanctuaire de la Conception avec les fidèles du diocèse de Nouméa, je confie aussi spécialement tous ceux du diocèse de Port-Vila à la garde de Marie qui saura nous garder dans l'unité et la fidélité sur les pas de son Fils Jésus, le seul Sauveur.

Que Dieu tout-puissant vous bénisse et vous garde, vous et vos familles...

+ 

✠ Michel Marie CALVET, Archevêque de Nouméa
Administrateur Apostolique du Diocèse de Port-Vila